

Politiques de l'emploi et durée du chômage : une comparaison franco-suédoise

Yves Bourdet, Inga Persson ⁽¹⁾

Département de sciences économiques de l'université de Lund, Suède

Pourquoi les pays européens connaissent-ils différents niveaux de chômage de longue durée ? Une raison primordiale est la politique de l'emploi. En concentrant l'analyse sur deux pays seulement, le présent article approfondit la connaissance des mécanismes derrière ce résultat. La politique de l'emploi permet en fait de maîtriser les phénomènes d'hystérésis et non seulement l'ampleur mais également la composition et le ciblage de cette politique influencent l'évolution et la structure du chômage. Les différences de conception de la politique de l'emploi se traduisent également par des différences de sensibilité du chômage à la reprise économique ainsi que par des différences dans les mécanismes d'ajustement entre offres et demandes de travail.

Les différences de sensibilité de l'emploi et du chômage aux politiques mises en place en Europe Occidentale laissent perplexes. La recherche actuelle s'est de ce fait déplacée de l'étude du rôle de l'indemnisation du chômage et du mode de formation des salaires, à celle des politiques de l'emploi. On peut trouver un exemple de cette démarche dans l'analyse comparative entre plusieurs pays entreprise par Jackman *et al.* (1990). Leur travail met cependant en évidence les limites d'une approche agrégée qu'il est nécessaire de compléter par des études plus microéconomiques des politiques de l'emploi mises en œuvre dans les pays de l'OCDE ⁽²⁾. Le présent article présente les résultats d'une telle étude consacrée à l'analyse des situations françaises et suédoises, et tente d'évaluer l'impact des politiques de l'emploi sur le niveau et sur l'évolution du chômage dans ces deux pays.

(1) Nous remercions Dominique Anxo, Gérard Cornilleau, Philippe d'Iribarne, Per-Anders Edin, Jean-Paul Fitoussi, Edmond Malinvaud et Olivier Marchand pour leurs commentaires sur la première version de cet article et Jan Johannesson et Olivier Marchand pour les données statistiques fournies. Nous remercions également le Groupe d'évaluation des politiques de l'emploi (EFA) du ministère Suédois du Travail pour son aide financière. Cet article fait partie d'un projet de recherche sur la politique de l'emploi et l'évolution du chômage en Europe de l'Ouest.

(2) Jackman *et al.* (1990), p 484.

L'accent est mis sur le chômage de longue durée, dont la croissance joue un rôle prépondérant dans la persistance de taux de chômage élevés en Europe Occidentale et pour lequel la politique de l'emploi est d'une grande importance. La comparaison France-Suède est particulièrement intéressante dans la mesure où l'augmentation du chômage de longue durée au cours des quinze dernières années a été plus faible en Suède qu'en France, alors que la croissance économique y était également inférieure. La question posée est donc de savoir dans quelle mesure la politique de l'emploi est responsable de ces évolutions divergentes des taux de chômage de longue durée dans les deux pays.

Dans un premier temps, nous présentons les principales hypothèses développées dans la littérature récente sur les raisons de la croissance du chômage de longue durée et nous montrons comment, d'un point de vue théorique, la politique de l'emploi peut l'influencer. Nous opposons ensuite les politiques de l'emploi françaises et suédoises en nous attachant à préciser l'ampleur, la composition et le ciblage de ces politiques, avant de nous concentrer sur les caractéristiques et sur l'évolution du chômage de longue durée en France et en Suède. Le rôle des politiques de l'emploi dans la lutte contre ce type de chômage, et la réponse du chômage de longue durée dans les deux pays à la reprise de la croissance des années 1980 sont ensuite analysés. Nous abordons enfin l'étude de l'impact de la politique de l'emploi et du chômage de longue durée sur les processus d'ajustement entre offre et demande d'emploi dans les deux pays, avant de tracer le bilan de l'article et de tenter de tirer quelques leçons de politique économique.

Chômage de longue durée et politique de l'emploi

La probabilité de trouver un emploi n'est pas la même pour tous les chômeurs. Elle varie en fonction des caractéristiques individuelles des chômeurs et de leur position sur le marché du travail. A cet égard, la durée de la période de chômage constitue un élément essentiel. Plusieurs études empiriques montrent ainsi que la probabilité d'embauche est beaucoup plus faible pour un chômeur de longue durée que pour un chômeur de courte durée⁽³⁾. La question qui se pose alors est de savoir si c'est la durée du chômage en soi qui explique cette probabilité plus faible, ou bien si durée du chômage et faible probabilité de trouver un emploi résultent d'un troisième facteur. Les théories de la « dépendance vis-à-vis de l'ancienneté dans le chômage » et de la « sélection des chômeurs » (ou file d'attente) ont étudié ces questions, en tentant d'expliquer pourquoi, après un choc de demande ou d'offre entraînant une aggravation du chômage, le ratio chômage de longue durée sur chômage total s'accroît, maintenant le chômage total à un haut niveau, même après que le choc ait disparu.

Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour expliquer l'impact négatif de la durée du chômage sur la probabilité de trouver un emploi,

(3) Voir par exemple OCDE (1988), p 24.

aussi bien du côté des demandeurs d'emploi que de celui des entreprises. Du côté des demandeurs d'emploi, une période prolongée de chômage a pour conséquence une perte de capital humain, le chômeur n'ayant pas la possibilité de maintenir et d'améliorer ni son expérience, ni ses connaissances. Plus cette période est longue, plus le capital humain perdu est grand et plus la probabilité de trouver un emploi devient faible. Ce raisonnement suppose évidemment que le salaire de réservation du chômeur ne baisse pas suffisamment pour compenser cette perte de capital humain. Une période prolongée de chômage peut également décourager l'intensité de l'effort de recherche d'un emploi. Plus la période de chômage est longue, plus la probabilité, perçue par le chômeur, de trouver un emploi est faible, ce qui réduit sa motivation et son effort de recherche, et donc sa probabilité de trouver effectivement un emploi.

La probabilité de trouver un emploi dépend également de l'attitude des entreprises à l'égard des chômeurs de longue durée. A niveau de qualification équivalent, les employeurs peuvent en effet percevoir les chômeurs de longue durée comme moins productifs et donc moins avantageux. La durée du chômage peut être utilisée dès lors comme un critère de sélection en cas de pléthore de demandeurs et de pénurie d'emplois. Ici aussi il est supposé que la rigidité des salaires empêche un ajustement à la baisse suffisant, qui compenserait, aux yeux des employeurs, la période prolongée de chômage.

La théorie de la sélection des chômeurs fournit une autre explication à l'augmentation du chômage de longue durée. Elle suggère que la durée du chômage n'explique pas en tant que tel la plus faible probabilité de trouver un emploi. Celle-ci résulterait simplement d'un processus de sélection dans lequel les chômeurs les moins compétitifs seraient écartés par les employeurs, restant ainsi au chômage, alors que les emplois seraient offerts aux chômeurs de courte durée réunissant de meilleures caractéristiques. La moindre compétitivité pouvant être liée à des problèmes de santé, d'invalidité et de qualification moins adaptée. Selon la théorie de la file d'attente, l'augmentation du ratio chômage de longue durée sur chômage total, résulterait de l'augmentation du flux d'entrée dans le chômage et d'un flux de sortie moins rapide pour les chômeurs moins performants que pour les autres. Ce processus de sélection repose également sur l'hypothèse que certaines formes de rigidité empêchent les salaires des chômeurs les moins compétitifs de refléter leur productivité inférieure.

Ces mécanismes de fonctionnement du marché du travail sont à l'œuvre en permanence bien qu'ils soient sensibles aux changements de l'activité économique. En période de ralentissement, quand le nombre de candidats par poste augmente, les employeurs sont tentés d'utiliser davantage la durée de chômage comme critère de sélection, entraînant ainsi davantage de pertes de capital humain et une moindre intensité d'effort de recherche d'emploi de la part des chômeurs. Le processus de sélection est également influencé par la situation économique. Un ralentissement de l'activité économique augmente le flux d'entrée dans le chômage des travailleurs les moins qualifiés et diminue leur taux de sortie.

Du fait de ces différents mécanismes on peut donc s'attendre à une hausse du ratio chômage de longue durée sur chômage total en cas de ralentissement économique. Cette évolution est-elle réversible et permet-elle à ce ratio de revenir à son niveau initial après une période prolongée d'amélioration de la situation économique ? Une diminution du nombre de demandeurs d'emploi par poste offert est à même d'affaiblir la sélectivité des embauches. En outre, les employeurs seront moins tentés d'utiliser la durée du chômage comme élément de sélection. Ces deux réactions devraient cependant affecter le ratio chômage de longue durée sur chômage total avec un certain retard, les chômeurs les plus qualifiés et de courte durée étant sélectionnés plus rapidement que les autres qui seront alors les derniers à sortir du chômage.

Le redressement économique est donc censé, après quelque temps, avoir une influence sur le ratio chômage de longue durée sur chômage total et le faire revenir en direction de son niveau initial. Cependant, le ratio ne reviendra pas à sa position initiale⁽⁴⁾. Il y aura ce que l'on appelle un effet d'hystérie l'on appelle un effet d'hystérésis sur le niveau du chômage qui, à un moment donné, dépend de l'histoire du chômage. Une amélioration de l'activité économique jouera sur les effets transitoires d'hystérésis en abaissant le chômage de longue durée avec un certain retard. Par contre, les effets permanents d'hystérésis resteront, maintenant le ratio chômage de longue durée sur chômage total à un niveau plus élevé qu'avant la période de ralentissement économique. Ceci peut s'expliquer par le fait que la période prolongée de chômage a pu laisser un certain nombre de séquelles permanentes chez certains chômeurs de longue durée, comme une perte de capital humain et une moindre intensité de recherche d'emploi. Ils auront donc tendance à rester très en retrait du marché du travail, cela même après la reprise, les employeurs préférant embaucher les nouveaux arrivants sur le marché du travail et les chômeurs de courte durée. Le chômage de longue durée aura ainsi marginalisé de manière plus permanente une certaine frange de travailleurs.

La rapidité avec laquelle l'effet transitoire d'hystérésis disparaîtra d'une part, et l'importance de l'effet permanent d'autre part, dépendront de l'ampleur et de la nature de la politique de l'emploi. On peut en effet s'attendre à ce que des mesures telles que la formation, la création d'emplois temporaires, les subventions à l'embauche, les « job clubs », l'amélioration du service de placement etc. aient un impact sur les processus de dépendance vis-à-vis de la durée de chômage écoulée et de sélection des chômeurs. La perte de capital humain peut être neutralisée et/ou compensée par des stages et des programmes de formation rentrant dans le cadre d'emplois temporaires. Ces mesures peuvent également permettre au chômeur de ne pas perdre sa motivation et sa confiance en soi, et de persévérer dans sa recherche d'emploi. De même, les subventions à l'embauche de chômeurs de longue durée et le renforcement des services de placement pour ces catégories de chômeurs, peuvent compenser les signaux négatifs liés à la durée du chômage.

(4) Voir Bourdet et Persson (1990).

En bref, les mesures de politique de l'emploi peuvent aider les chômeurs de longue durée à entretenir leur capital humain et à se maintenir en bonne position dans la file d'attente de l'embauche, ce qui peut modifier substantiellement leur situation sur le marché du travail en cas de reprise économique. Tout d'abord, on peut penser que les chômeurs de longue durée, restés plus compétitifs vis-à-vis des nouveaux arrivants et des chômeurs débutants, sortiront plus rapidement du chômage. Les effets transitoires d'hystérésis seront donc, d'une part moins importants et, d'autre part, plus rapidement éliminés. Ensuite, les séquelles indélébiles pourraient être moindres, ce qui limiterait les effets permanents d'hystérésis. Il est important de remarquer qu'il existe une interaction entre la modification des conditions économiques et les mesures prises en faveur des chômeurs. C'est en effet la combinaison de la politique de l'emploi et de la reprise économique qui semble à même de limiter la croissance du chômage de longue durée.

Politique de l'emploi en France et en Suède

Nous pouvons déduire de ce qui précède que le développement et les caractéristiques du chômage de longue durée ne sont pas influencés uniquement par les mesures spécifiquement destinées à ce type de chômage, mais par tous les aspects de la politique de l'emploi. On peut ainsi penser que l'ampleur, la composition et le ciblage (les différents types de travailleurs concernés) de la politique de l'emploi, influencent le chômage de longue durée. La définition la plus large de la politique de l'emploi inclut également le système d'indemnisation du chômage, souvent qualifiée de politique « passive » de l'emploi⁽⁵⁾. L'objectif de notre article étant d'analyser le rôle joué par la politique « active » de l'emploi, nous n'abordons que marginalement cet aspect bien que nous soyons conscients de ce que les différences entre pays dans la répartition entre politiques « actives » et « passives » et dans la conception des systèmes d'indemnisation, ont une influence sur le chômage de longue durée.

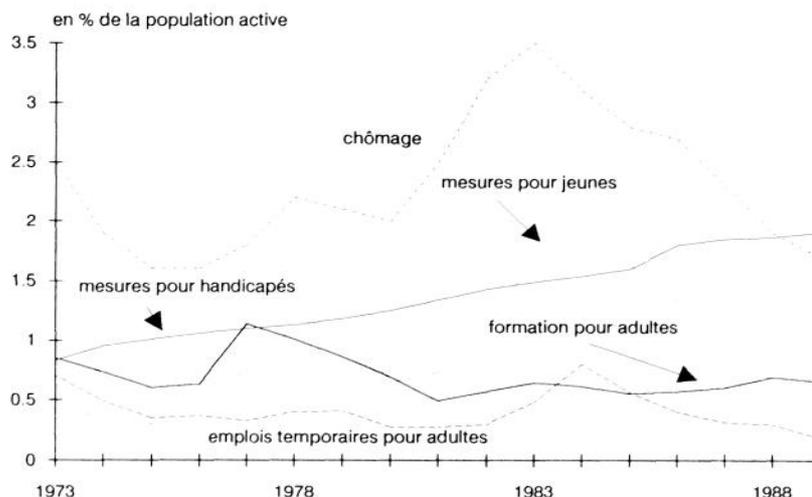
Notre analyse du rôle des politiques « actives » va se baser sur les trois aspects mentionnés précédemment. *L'ampleur* des mesures prises, puisque nous avons vu que *toutes* les mesures, et pas seulement celles concernant le chômage de longue durée, ont un impact sur cette catégorie de chômage. Ces mesures jouent en effet sur le flux d'entrée dans le chômage de longue durée, c'est-à-dire sur la probabilité pour un chômeur de devenir chômeur de longue durée, mais elles influencent également les caractéristiques de ceux qui deviennent chômeurs de longue durée et donc les flux de sortie. La *composition* puisqu'on peut s'attendre à ce que les divers types de mesures aient un impact différent sur les mécanismes qui aboutissent à la croissance et la

(5) L'influence sur la durée du chômage des systèmes d'indemnisation et des changements de ces systèmes, a été largement analysée dans la littérature internationale. Voir par exemple Burda (1988) et Löfgren et Engström (1989), chapitre 9.

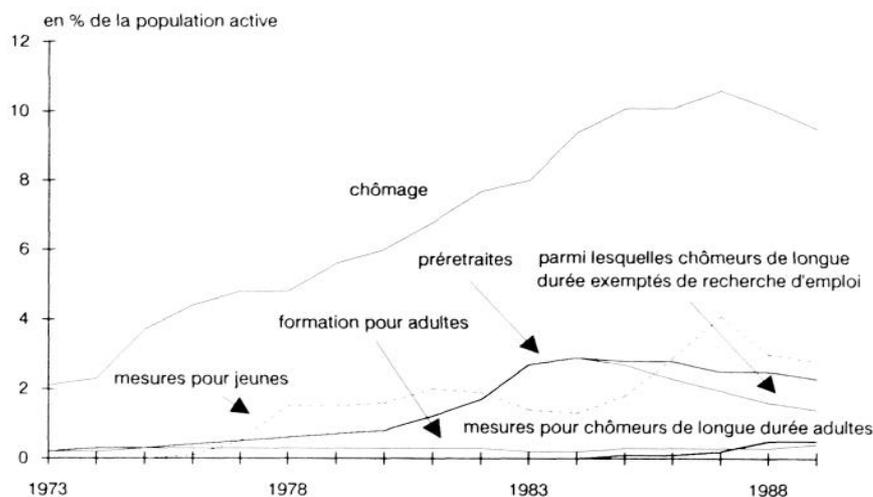
persistance du chômage de longue durée. Enfin le *ciblage* des mesures, à savoir les groupes démographiques par âge et par sexe ou par catégorie de chômeurs, auxquels ces mesures sont destinées, puisque cela devrait influencer le chômage de longue durée de ces divers types de population. La comparaison porte sur ces aspects des politiques de l'emploi en France et en Suède depuis 1973.

1a - b : Chômage et politique de l'emploi en Suède et en France

1a - Suède



1b - France



Notes : La population jeune comprend les 16 à 24 ans en Suède et les 15 à 24 ans en France, la population adulte les plus de 25 ans dans les deux pays. Les mesures concernant les jeunes en France comprennent l'exonération (ou la réduction) des cotisations sociales pour les employeurs, les contrats d'embauche et de formation, les emplois temporaires et les stages de formation. En Suède, elles comprennent les mesures spéciales destinées aux 16 à 19 ans (essentiellement des emplois temporaires), les stages de formation, les emplois temporaires et les subventions à l'embauche.

Sources : Suède : chômage : Statistics Sweden, Arbetskraftsundersökningarna (AKU), moyennes annuelles. Politique de l'emploi : Bureau National de l'Emploi, Arbetsmarknadsstatistik : Historiska tabeller, annexe au n° 1988 :7, Johannesson (1989) et données fournies par Johannesson. France : chômage : INSEE, Enquête sur l'Emploi. Politique de l'emploi : données estimées à partir de Dossiers statistiques du travail et de l'emploi (1990a), (1990b).

Ampleur et développement

A la fin des années 1980, les dépenses des programmes pour l'emploi en France et en Suède étaient assez proches. Les dépenses françaises représentaient 2,9 % du PIB, les dépenses suédoises 2,4, ce qui plaçait ces deux pays dans la moyenne des pays européens ⁽⁶⁾. Cependant, ces dépenses ont été très différemment affectées entre mesures « actives » et mesures de soutien du revenu ou mesures « passives ». Alors qu'en France on consacrait 0,80 % du PIB (soit 28 % du total des dépenses) à des mesures « actives », ces montants s'élevaient à 1,7 % (soit 71 % des dépenses) en Suède, soit plus du double qu'en France. Si l'on ramène ces dépenses en pourcentage du PIB, au taux de chômage calculé comme pourcentage de la population active, le ratio passe de 1,06 pour la Suède à 0,08 pour la France.

Cette différence dans la composition des dépenses reflète l'approche institutionnelle suédoise qui est bien établie, et sa forte préférence pour les mesures de politique « active », plutôt que pour les mesures de soutien du revenu. Depuis la fin des années 1950, une politique active en matière d'emploi a toujours été considérée comme un élément complémentaire important de la politique économique visant à la stabilisation de l'économie et au soutien de la croissance. Dans cet ordre d'idées, les dépenses en matière de politique de l'emploi ont été augmentées de 1 % du PIB dans les années 1960, à 2-3 % dans les années 1970-1980 ⁽⁷⁾. La politique de l'emploi suédoise a eu un caractère contracyclique très prononcé (voir graphique 1a). Les données concernant le nombre de personnes touchées par la politique de l'emploi montrent que les mesures ont été augmentées durant les périodes de ralentissement économique et réduites ensuite quand l'activité économique s'améliorait. Le point le plus haut a été atteint en 1984 avec 5 % de la population active touchée par les mesures de politique de l'emploi. Ceci peut être comparé au taux de chômage à la même époque qui culminait à 3,5 % de la population active.

A l'opposé de la Suède, la politique de l'emploi française a joué un rôle mineur dans la politique économique d'avant le premier choc pétrolier. Les dépenses correspondantes, si l'on inclut les retraites anticipées, sont passées de 0,9 % du PIB en 1973 à 3,5 en 1988 ⁽⁸⁾. Cette croissance est également illustrée par le graphique 1b qui montre que le nombre d'individus touchés par la politique de l'emploi (hors préretraites) est passé de 0,2 à 4 % de la population active entre la moitié des années 1970 et la fin des années 1980. Si l'on compare à la Suède, une caractéristique frappante de la politique française est son aspect non contracyclique, les dépenses ayant davantage augmenté de 1978 à 1981 et de 1985 à 1987. La politique française semble plutôt avoir suivi un cycle politique, avec des dépenses en augmentation en

(6) OCDE (1990b), pp 52 à 53. Ces estimations ont été faites par l'OCDE pour parvenir à des données de dépenses comparables pour les pays membres. Cependant, des différences dans le cadre institutionnel des pays de l'OCDE influencent les types et l'importance des dépenses affectées à chacun d'eux. Voir les discussions à ce sujet dans OCDE (1990b).

(7) Voir Johannesson (1989).

(8) Cornilleau *et al.* (1990), p 92.

période électorale. Une autre caractéristique marquante de cette politique est son absence de réaction à l'augmentation rapide du chômage entre la fin des années 1970 et la moitié des années 1980, exception faite des mesures en faveur des jeunes (moins de 25 ans). Afin de neutraliser cette rapide augmentation du chômage, le gouvernement a alors fait appel à d'autres types de mesures, telles que la création d'emplois publics, la diminution de la durée du travail et la mise en place de retraites anticipées⁽⁹⁾. Comme le montre le graphique 1b, le nombre de retraites anticipées atteignait 2,75 % de la population active dans la moitié des années 1980, alors qu'elles n'en représentaient que 0,5 % dans la seconde moitié des années 1970. La notion de retraite anticipée utilisée ici comprend les chômeurs de longue durée âgés de 55 ans et plus, qui bénéficient de la prolongation de leur allocation chômage et qui sont dispensés de recherche d'emploi. On peut remarquer que cette catégorie de préretraités a beaucoup augmenté depuis la mi-1980, passant de 0,11 à 0,9 % de la population active entre 1985 et 1989.

Composition et ciblage

De même, la composition et le ciblage de la politique de l'emploi diffèrent significativement entre la Suède et la France. Une première différence réside dans le montant des ressources allouées aux agences pour l'emploi destinées à fournir les services d'information, de conseil et les propositions d'emploi. En 1988, les dépenses de fonctionnement (agence pour l'emploi, administration des mesures de la politique de l'emploi et du système d'indemnisation du chômage) se sont élevées à 0,2 % du PIB en Suède et 0,12 % en France⁽¹⁰⁾. Mais comparativement à la Suède, la France a alloué une part plus importante de ces dépenses à l'administration en charge de l'indemnisation du chômage⁽¹¹⁾. Un indicateur encore plus parlant des moyens des politiques de l'emploi est le nombre d'employés des agences pour l'emploi se consacrant aux activités de placement des chômeurs. En 1988, le nombre moyen de chômeurs par employé était de 14 en Suède et de 271 en France. En clair, cela signifie que les possibilités d'information et de conseil des chômeurs étaient beaucoup plus importantes en Suède qu'en France. Cependant, cet écart pourrait être compensé par une intensification des mesures pour les chômeurs de longue durée. Ceci a bien été partiellement le cas en France de 1982 à 1983 avec la convocation par l'ANPE de tous les chômeurs entrant dans leur treizième mois de chômage, afin de définir un itinéraire d'insertion personnalisé⁽¹²⁾.

(9) Voir par exemple Fitoussi et Muet (1989), pp 228 à 233 et Cornilleau et al. (1989), pp 178 à 179.

(10) OCDE (1990b), pp 52 à 53.

(11) La part a été de 57 % pour la France et de 13 % pour la Suède. OCDE (1990b), pp 105 et 123.

(12) OCDE (1988), p 54. Une intensification des mesures pour les chômeurs de longue durée eut également lieu en Suède vers la moitié des années 1980 en réponse à l'augmentation du chômage de longue durée, voir Bourdet et Persson (1990).

La composition et le ciblage des autres mesures en faveur de l'emploi peuvent être décrites comme suit. La politique suédoise, élaborée au début des années 1960, a mis l'accent sur la formation et sur les emplois temporaires destinés aux adultes (25 ans et plus). Le nombre d'adultes engagés dans des actions de formation (pour la plupart dans des centres de formation publics mais parfois également dans des entreprises privées) a régulièrement représenté 0,6-0,7 % de la population active au cours des années 1970 et 1980 (voir graphique 1a) ⁽¹³⁾. Quant aux emplois temporaires pour adultes ou aux subventions à l'embauche, elles ont eu un caractère contracyclique et ont concerné de 0,3 % à 0,8 % de la population active durant la période étudiée (voir graphique 1a).

Un changement significatif de la politique de l'emploi suédoise a consisté au cours de cette période dans l'augmentation des mesures en faveur des jeunes (moins de 25 ans). Durant les années 1970, les jeunes étaient placés en stages de formation et dans des emplois temporaires, de la même manière que les adultes. Le nombre de ces placements a fortement augmenté à la fin des années 1970, quand la situation du marché du travail s'est dégradée (voir graphique 1a). Durant les années 1980, ces mesures furent remplacées, pour les jeunes de moins de 20 ans, par des travaux temporaires spécifiques. Pour les plus de 20 ans, cependant, on conserva le même genre de mesures. Le nombre de jeunes concernés atteignit 2 % de la population active en 1984, mais redescendit à 0,6 % en 1989, suite à l'amélioration de la situation sur le marché du travail. Ainsi, à son maximum, en 1984, environ 50 000 jeunes furent touchés par les programmes pour les moins de 20 ans, alors que 20 000 jeunes de 20 à 24 ans bénéficiaient, dans le cadre du système standard, d'un emploi temporaire et 13 000 d'un stage de formation. En 1989, ces chiffres étaient respectivement de 13 000, 2 200 et 11 000, le nombre d'emplois temporaires étant beaucoup réduit mais le nombre de stages de formation pour les 20 à 24 ans ne bougeant pratiquement pas.

En Suède, les mesures en faveur des handicapés font partie intégrante de la politique de l'emploi. Ces mesures ont un caractère permanent, les personnes concernées reçoivent en général l'équivalent d'un salaire ou sont engagées durablement dans des entreprises spécialement conçues pour les handicapés. Le nombre de personnes touchées par ces mesures a continuellement augmenté dans le temps, passant d'environ 1 % de la population active au début des années 1970 à près de 2 % à la fin des années 1980 (voir graphique 1a) ⁽¹⁴⁾.

La composition et le ciblage de la politique de l'emploi française ont été différents (voir graphique 1b). Pendant les années 1980, l'accent a été mis en France sur diverses formes de subventions à l'embauche (exonération ou réduction des cotisations sociales) et sur des mesures

(13) Le point le plus haut observé en 1977-1978 est dû à un nouveau type de mesure, consistant en une subvention à la formation au sein des entreprises pour éviter les licenciements. Cette mesure a été, depuis, pratiquement abandonnée.

(14) Les mesures en faveur des handicapés n'ont pas été prises en compte dans la suite de notre analyse.

en direction des jeunes. Le nombre de jeunes touchés par les mesures en faveur de l'emploi a représenté en moyenne 2,3 % de la population active au cours des années 1980, le point le plus haut ayant été atteint en 1987 avec 4,1 %. Trois types de mesures en faveur des jeunes ont été mises en place : subventions à l'embauche dans le secteur privé, stages de formation et emplois temporaires dans le secteur public. Sur toute la période, la priorité a été donnée aux aides à l'embauche, bien que les stages de formation et les emplois publics temporaires aient vu leur nombre augmenter. De 1985 à 1989, les aides à l'embauche, les stages de formation et les emplois temporaires ont concerné respectivement 39, 37 et 24 % des jeunes touchés par la politique de l'emploi, alors que ces pourcentages étaient de 73, 27 et 0 de 1977 à 1981.

A l'opposé, les mesures en faveur des adultes n'ont pas été développées au cours de la même période. Les stages de formation ont touché d'une manière à peu près constante 0,3 % de la population active à partir de la seconde moitié des années 1970, ce malgré la forte augmentation du chômage. Cependant les mesures en faveur des chômeurs de longue durée ont été accrues à la fin des années 1980 (voir graphique 1b). En 1988-1989, 125 000 chômeurs de longue durée, soit 0,5 % de la population active, étaient touchés par la politique de l'emploi. Le pourcentage de femmes concernées a augmenté et comptait en 1989 pour 65 % de ces chômeurs. La principale mesure a été les stages de formation dans des centres de formation publics, bien que les stages dans les entreprises aient fortement augmenté et soient à même de se développer davantage dans les années 1990. De 1987 à 1989, les stages dans les centres de formation ont touché 60 % des chômeurs de longue durée pris en charge par la politique de l'emploi, les stages dans les entreprises 20 %, les emplois temporaires 12 % et les aides à l'embauche 8 %.

Les politiques de l'emploi françaises et suédoises ont donc différé au cours de ces 15 dernières années. L'étude comparative de leur ampleur, de leur composition et de leur ciblage suggère qu'elles ont joué différemment sur les flux d'entrée et de sortie dans le chômage de longue durée. A première vue, il semble que la politique suédoise ait été plus à même de limiter le chômage de longue durée. Premièrement, l'importance plus grande de la politique « active » et les ressources supplémentaires en matière d'information et de conseil aux chômeurs, a du diminuer le flux d'entrée dans le chômage de longue durée par rapport à la France. Deuxièmement, l'importance des emplois temporaires et des stages pour adultes en Suède, a certainement limité le chômage de longue durée de la population adulte. Les effets transitoires et permanents d'hystérésis ont sans doute été plus faibles en Suède, toutes choses égales par ailleurs. En France, la forte croissance des retraites anticipées et des dispenses de recherche d'un emploi pour les chômeurs âgés (ces derniers n'étant dès lors plus comptabilisés dans la population des chômeurs), a probablement contribué à limiter significativement l'augmentation du ratio chômeurs de longue durée sur total des chômeurs, en augmentant le flux de sortie des chômeurs de longue durée âgés. Les effets d'hystérésis ne se sont donc pas manifestés en terme de chômage de longue durée mais en terme de réduc-

tion du taux d'activité des travailleurs âgés. En ce qui concerne les jeunes, les mesures ont été très importantes, aussi bien en France qu'en Suède, ce qui a sans doute sérieusement limité les effets d'hystérésis et l'augmentation du ratio chômage de longue durée sur chômage total dans cette classe d'âge.

Chômage de longue durée et politique de l'emploi en France et en Suède

On cherchera ici à mettre en évidence l'influence de la politique de l'emploi sur le chômage de longue durée en France et en Suède, mais également à montrer que situation économique et politique de l'emploi inter-agissent pour expliquer le développement et la nature de cette forme de chômage.

Une vue d'ensemble

L'évolution du chômage de longue durée a été très différente en France et en Suède au cours des quinze dernières années (voir graphique 2). Dans le graphique 2a, le taux de chômage de longue durée concerne le chômage de plus de 6 mois en Suède et de plus de 12 mois en France. Bien que ces deux taux ne soient pas tout à fait comparables, ce graphique illustre bien l'évolution du chômage de longue durée dans les deux pays⁽¹⁵⁾. Il fait apparaître de grandes différences entre eux, le taux de chômage de longue durée ayant beaucoup plus augmenté en France qu'en Suède à partir de 1975. Il illustre également les variations de la demande agrégée mesurées par l'évolution des offres d'emploi non satisfaites⁽¹⁶⁾ ce qui permet de montrer que le taux de chômage de longue durée en Suède possède, contrairement à la France, une forte composante cyclique.

Le ratio chômage de longue durée sur chômage total peut également être employé ici, et il est préférable de l'utiliser pour l'étude de l'impact de la politique de l'emploi, car il permet de mieux cerner les effets d'hystérésis. L'analyse du taux de chômage de longue durée nécessite la prise en compte de facteurs tels que la politique macro-économique, l'augmentation de l'offre de travail féminin et de celle des

(15) En Suède, le critère de 6 mois permet d'identifier les chômeurs dont l'ancienneté dans le chômage excède nettement la durée moyenne de chômage. De plus, le nombre de chômeurs dont la durée excède 12 mois est tellement faible dans ce pays qu'il n'est pas possible d'étudier son évolution par classe d'âge, sexe, etc. En France, la probabilité de trouver un emploi étant significativement plus faible pour les chômeurs de plus de 12 mois (voir Florens *et al.* (1990)), le critère des 12 mois semble plus approprié pour ce pays.

(16) Les données d'offres d'emploi des deux pays ne donnent qu'une indication du volume réel des offres d'emploi puisque elles ne couvrent que celles qui transitent par les agences pour l'emploi. D'après diverses enquêtes, elles ne représenteraient que les 2/3 du total en Suède et seulement 1/4 en France (OCDE (1990b), pp 27 et 89). Dans le graphique 2a, les chiffres officiels du stock des offres d'emploi non satisfaites ont été corrigées dans les proportions indiquées ci-dessus.

jeunes etc, mais ceci sort du cadre de notre article. Le graphique 2b retrace l'évolution du ratio chômage de longue durée sur chômage total dans les deux pays. Deux définitions de chômage de longue durée sont utilisées ici : 6 mois et plus et 12 mois et plus. Il apparaît dans les deux pays, une forte corrélation des évolutions temporelles de ces deux ratios. Seule l'évolution observée au cours des quatre dernières années en France contredit ce schéma, puisque le ratio de chômage de plus de 6 mois y décroît plus vite que celui de plus de 12 mois. Pour la Suède il est possible d'utiliser au choix l'une des deux définitions sans perdre beaucoup d'information, et nous baserons dès lors notre analyse sur la durée 12 mois et plus en France, et 6 mois et plus en Suède.

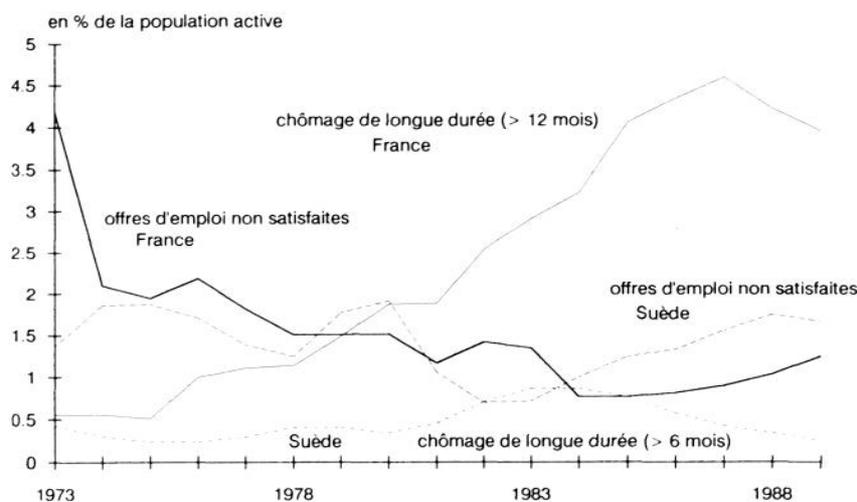
Le graphique 2b montre que le ratio chômage de longue durée sur chômage total était significativement plus élevé en France qu'en Suède au début des années 1970, avant que les économies ne soient exposées aux chocs macro-économiques des années 1970 et 1980, et ce quelle que soit la définition de la longue durée utilisée. Durant ces années, les taux de chômage globaux étaient approximativement identiques dans les deux pays (voir graphique 1). Toutefois, il existait des différences importantes de fonctionnement du marché du travail avec des flux d'entrée et de sortie plus élevés en Suède. En 1973 par exemple, la durée moyenne de chômage était de 9,1 mois en France et de 3,9 en Suède, alors que les deux pays avaient le même taux de chômage (2,5 % environ de la population active)⁽¹⁷⁾. Deux types de facteurs expliquent cette différence de structure du chômage. Une première explication réside dans les différences de fonctionnement des marchés du travail dans les deux pays qui sont matérialisées par les différences des systèmes d'allocation chômage et des résistances au reclassement de la part des travailleurs comme des entreprises⁽¹⁸⁾. Une seconde repose sur la politique de l'emploi. Comparée à la France, la politique de l'emploi plus active en Suède au début des années 1970 et le plus large éventail de mesures (services de placement, activités de conseil, formation, emplois temporaires, etc), semblent avoir contribué à raccourcir la durée moyenne du chômage et à améliorer la fluidité du marché du travail.

On peut avancer l'hypothèse que ces caractéristiques initiales du marché du travail furent déterminantes en ce qui concerne le développement du chômage de longue durée, lorsque les économies furent soumises à des chocs⁽¹⁹⁾. Les réactions du marché du travail furent différentes en partie à cause de ces divergences initiales, mais égale-

(17) OCDE (1983), p 58.

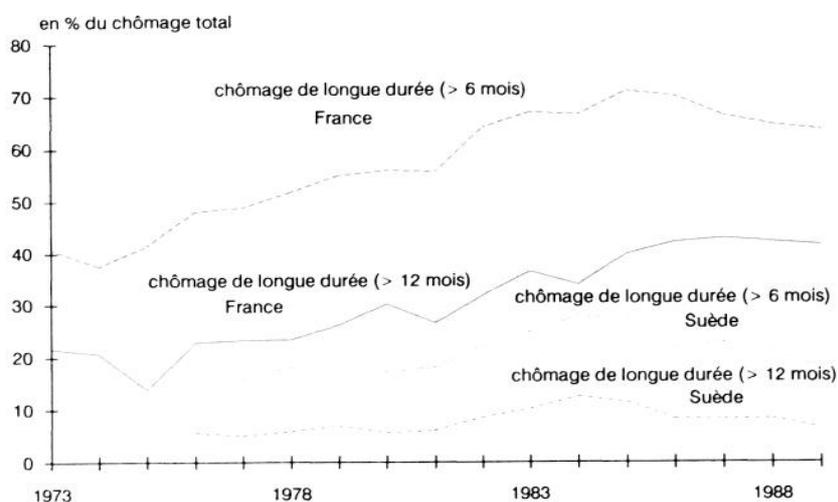
(18) Van de Klundert (1990) montre comment les facteurs socio-économiques tels que l'image professionnelle et le statut sur le marché du travail, combinés à une indemnisation du chômage relativement favorable, peuvent amener à prolonger la période de recherche d'emploi. Dans le même ordre d'idées, d'Iribarne (1990) met l'accent sur l'importance du statut socio-économique et la résistance au déclassement pour expliquer le chômage en France.

(19) Nous avons testé simplement cette hypothèse en corrélant la durée moyenne du chômage en 1973 (OCDE (1983), p 58), avec le ratio de chômage de longue durée en 1988 pour un certain nombre de pays de l'OCDE (OCDE (1990a), p 203). Les résultats obtenus confortent notre hypothèse puisque la durée moyenne du chômage en 1973 explique 75 % de la variance inter pays du chômage de 6 mois et plus et 80 % de la variance du chômage de 12 mois et plus en 1988.



2a-b : Chômage de longue durée en France et en Suède, 1973-1989

2a



2b

Sources : Offres d'emploi : OCDE, Principaux Indicateurs Economiques. Chômage de longue durée : France : INSEE, Enquête sur l'Emploi ; données du mois de mars. Suède : Statistics Sweden, Arbetskraftsundersökningarna (AKU), moyennes annuelles.

ment du fait de différences dans les politiques mises en œuvre. Si la politique de l'emploi est déjà institutionnalisée, un choc qui augmente le flux d'entrée dans le chômage est suivi d'une extension des mesures de politique de l'emploi. Par contre, si l'on tolère déjà des durées de chômage plus longues, un choc entraîne le développement du système d'allocations chômage, qui a son tour, allongera la durée moyenne du chômage⁽²⁰⁾. Typiquement on a ainsi observé, après le premier choc pétrolier, une extension des politiques « actives » en Suède, et un renforcement du système d'indemnisation du chômage en France⁽²¹⁾,

(20) Des études empiriques basées sur des données micro-économiques longitudinales confirment le fait que la durée d'indemnisation du chômage influence positivement la durée du chômage en France (Florens *et al.* (1990), pp 455 à 457).

(21) En France, depuis 1979, la période maximum de bénéfice des allocations chômage est de 3 ans pour un chômeur de 50 ans et moins, et de 5 ans pour un chômeur de plus de 50 ans (Marchand et Revoil (1981), pp 37 et 38, et Burda (1988), p 423). En Suède, depuis 1974, elle est de 1,15 ans pour les moins de 55 ans et de 1,7 pour les plus de 55 ans (Björklund et Holmlund (1989), p 167).

même si, au cours des années 1980, la politique française s'est rapprochée quelque peu de la politique suédoise.

Les différences d'évolution du ratio chômage de longue durée sur chômage total en Suède et en France, reflètent les divergences de ces politiques. Le graphique 2b montre que ce ratio, qui atteint son point maximum en 1984 en Suède, est pratiquement revenu à son niveau initial à la fin des années 1980. Un facteur explicatif déterminant a été le développement des mesures de politique de l'emploi durant la première moitié des années 1980 (voir graphique 1a), afin de neutraliser les effets d'hystérésis. La politique de l'emploi, en même temps que l'amélioration de l'activité économique, ont eu un impact favorable sur le chômage de longue durée. Sur la même période, le ratio de chômage de longue durée a doublé en France, passant de 20 à 40 % du chômage total, même s'il a diminué quelque peu au cours des dernières années. En effet, la politique de l'emploi au sens strict en faveur des jeunes et des chômeurs de longue durée ne s'est développée qu'à la fin des années 1980 (voir graphique 1b). Les processus de dépendance vis-à-vis de l'ancienneté dans le chômage et de sélection des chômeurs n'ont été que peu neutralisés par la politique de l'emploi, ce qui a eu pour conséquence une hausse substantielle du ratio de chômage de longue durée. Cette croissance n'a été limitée que pour les chômeurs les plus âgés par la forte augmentation, durant les années 1980, des retraites anticipées ⁽²²⁾. Au cours de ces quatre dernières années deux autres facteurs ont contribué à la baisse du ratio de chômage de longue durée. Le premier réside dans l'amélioration depuis 1984 de l'activité économique qui a permis au chômage de longue durée de diminuer, particulièrement dans la catégorie 6 mois et plus (voir graphique 2b) ; le second provient des mesures spécifiques prises en faveur des chômeurs de longue durée, dont la portée a été étendue d'une manière significative à la fin des années 1980 (voir graphique 1b).

Evolution par âge

Du fait des différences dans la composition et le ciblage des mesures mises en œuvre, l'impact de la politique de l'emploi n'est pas le même pour chaque classe d'âge. Cet état de fait est illustré par le tableau 1 qui désagrège les données de chômage de longue durée par classe d'âge. Les données reflètent à la fois les conséquences du fonctionnement « normal » du marché du travail, à savoir le ratio de chômage de longue durée augmentant avec l'âge, et l'impact spécifique de la politique de l'emploi sur la classe d'âge considérée.

Dans les deux pays, le ratio de chômage de longue durée est plus faible pour la population jeune, sur toute la période considérée. Cependant, en période de ralentissement économique, l'augmentation de ce

(22) En France, le taux d'activité a décliné de 76 à 68 % pour les hommes de 55 à 59 ans et de 40 à 24 % pour ceux de 60 à 64 ans entre 1982 et 1989. En Suède, ce taux est resté inchangé à 87 % pour la première catégorie et a baissé de 68 à 63 % pour la seconde pendant la même période. Voir OCDE (1990), Statistiques de l'Emploi, pp 484 à 485 et 500 à 501.

ratio a été davantage infléchi en Suède par les mesures en faveur des jeunes (voir graphique 1a). Ainsi, il est resté relativement stable (aux environs de 10 %), alors qu'en France il est passé de 10 % en 1970 à 20 % en 1980 et a atteint son maximum à 34 % en 1985. C'est à partir de ce moment que les mesures en faveur des jeunes ont commencé à se développer de manière significative en France (voir graphique 1b). En Suède, le développement des mesures en faveur des jeunes a été massif. A titre comparatif, nous avons calculé, pour chaque classe d'âge, un indicateur de la politique de l'emploi censé retracer l'intensité de cette politique, que nous avons appelé taux de couverture (voir tableau 2). Il est calculé comme le rapport du nombre de personnes, par classe d'âge, concernées par les mesures de politique de l'emploi sur ce même nombre, augmenté du nombre de chômeurs dans la classe d'âge considérée ⁽²³⁾. Cet indicateur montre qu'en Suède, pour les jeunes de 16 à 19 ans, la politique de l'emploi fût des plus actives et conduisit à la quasi disparition de toute intervention « passive » ⁽²⁴⁾. Pour les jeunes de 20 à 24 ans, le taux de couverture fut moindre, de 40 à 50 %. En France la politique de l'emploi atteint des niveaux similaires dans la seconde moitié des années 1980 chez les jeunes de 15 à 24 ans.

1. Ratio chômage de longue durée* sur chômage total par classe d'âge, 1973-1989

	France				Suède			
	15-24	25-49	> 49	Total	16-24	25-54	55-64	Total
1973	8,3	20,1	46,1	20,6	10,7	17,1	37,4	17,7
1974	9,9	18,3	45,2	19,4	7,7	14,9	35,5	15,3
1975	11,2	16,4	45,0	16,9	7,7	15,1	33,3	14,8
1976	17,0	23,8	45,7	24,3	8,1	15,4	32,6	15,0
1977	16,0	26,8	44,3	25,1	9,5	15,4	36,8	15,9
1978	21,3	27,8	45,5	28,0	9,3	18,9	41,8	18,1
1979	21,0	31,6	50,0	30,1	9,5	19,3	47,7	19,6
1980	21,0	34,3	56,9	32,4	8,4	17,1	47,6	17,1
1981	22,6	32,7	57,7	32,3	10,8	17,4	43,9	18,1
1982	26,9	37,1	58,1	36,2	12,9	21,7	47,8	22,2
1983	29,5	39,8	65,1	39,5	11,4	24,7	54,3	24,8
1984	30,3	40,0	66,3	39,4	11,0	24,0	60,3	27,9
1985	33,8	46,2	65,8	43,9	10,0	23,3	62,5	27,1
1986	31,1	46,7	68,4	44,3	8,5	19,8	52,2	21,9
1987	30,4	48,4	67,2	45,5	10,9	22,7	51,7	22,8
1988	27,0	48,3	65,9	44,8	9,5	20,3	51,5	21,0
1989	25,4	46,3	66,2	43,9	8,6	18,1	46,6	18,2

* 12 mois et plus pour la France et 6 mois et plus pour la Suède.

Sources : France : INSEE, *Enquête sur l'Emploi*, données du mois de mars. Suède : Statistics Sweden, *Arbetskraftsundersökningarna (AKU)*, moyennes annuelles.

(23) Calmfors et Nymoén (1990) ont utilisé une mesure semblable à un niveau agrégé.

(24) En 1983-1984, l'âge permettant de bénéficier des allocations chômage a été progressivement relevé à 20 ans. Les jeunes de moins de 20 ans ont la garantie de recevoir un enseignement, de suivre des stages ou d'avoir un emploi, mais ne bénéficient plus de l'indemnisation du chômage.

En ce qui concerne les adultes, le ratio de chômage de longue durée s'élevait à environ 15 % dans les deux pays en 1975. En France, il a ensuite augmenté pour atteindre 30 % en 1979 et un maximum de 48 % en 1987-1988. Ce ratio a également augmenté en Suède jusqu'à 20 % en 1979 et 25 %, niveau le plus élevé, en 1983. Ceci illustre tout à fait les différences de politique de l'emploi entre les deux pays concernant la population adulte, la Suède étant davantage caractérisée par une politique « active » et la France par une politique « passive ». En Suède, les stages de formation et les emplois temporaires ont été accrus durant les périodes de ralentissement économique (voir graphique 1a), le taux de couverture se maintenant aux environs de 35-45 % pendant les années 1980 (voir tableau 2). Ceci a contribué à limiter les effets d'hystérésis et à diminuer le ratio de chômage de longue durée. En France par contre, la politique de l'emploi en faveur des adultes est restée limitée et plus ou moins constante jusqu'en 1988 (voir graphique 1b), alors que le chômage de cette classe d'âge a beaucoup augmenté dans le même temps. Le taux de couverture de la politique de l'emploi est resté faible comparativement à la Suède puisqu'il a varié de 5 à 13 % pendant la même période (voir tableau 2).

2. Couverture* de la politique de l'emploi par classe d'âge

En %

	Suède				France	
	16-19 ans	20-24 ans	25-54 ans	> 55 ans	15-24 ans	> 25 ans
1980	39	48	49	17	40	8
1981	41	40	38	13	43	7
1982	57	46	36	9	40	6
1983	63	49	39	9	32	5
1984	79	54	46	8	27	5
1985	82	46	44	7	33	6
1986	81	42	42	7	47	6
1987	80	46	48	10	57	7
1988	75	51	53	11	53	12
1989	67	46	54	12	56	13

* Le taux de couverture est calculé comme le rapport du nombre de personnes de la classe d'âge pris en charge par la politique de l'emploi sur ce même nombre augmenté du nombre total de chômeurs dans la classe d'âge considérée.

Source : Voir graphique 1.

Quant aux chômeurs âgés, ils ont plus de difficultés à retrouver un emploi que les autres classes d'âge. Ceci est illustré par le tableau 1 où l'on voit que, au milieu des années 1970, le ratio de chômage de longue durée est deux fois plus élevé pour les chômeurs âgés que pour les chômeurs adultes, ce dans les deux pays. Par la suite, ce ratio augmente rapidement passant en France de 45 % en 1974 à 68 % en 1986,

et en Suède de 35 % en 1974 à 63 % en 1985. Ceci peut signifier qu'il est plus difficile, pour cette classe d'âge, de combattre les effets d'hystérésis par la politique de l'emploi. En fait, la politique en faveur des travailleurs âgés n'a pas été « active » en Suède non plus, avec un taux de couverture de seulement 10 % dans les années 1980 (voir tableau 2). Dans les deux pays, la politique de lutte contre le chômage des travailleurs âgés a été une politique « passive » reposant essentiellement sur des systèmes d'indemnisation ou de retraite anticipée. L'impact sur le ratio de chômage de longue durée de cette catégorie de chômeur, dépend de la possibilité de retirer des statistiques du chômage les chômeurs bénéficiant de cette politique « passive », ce qui renvoie au cadre institutionnel existant dans chaque pays. Ainsi on peut probablement expliquer le recul du ratio de chômage de longue durée des travailleurs âgés en France à la fin des années 1980, par la politique d'exemption de recherche d'emploi mise en place pour cette catégorie de chômeurs. De même, en Suède, l'augmentation du nombre de préretraites accordées pour des raisons liées à la situation sur le marché du travail en 1984-1986 explique en partie la baisse de ce ratio après 1985 ⁽²⁵⁾.

En conclusion, il apparaît évident qu'une politique de l'emploi « active » contribue à contenir le développement du chômage de longue durée pendant les périodes de ralentissement économique. Mais le vrai test est celui des périodes de reprise économiques durables. C'est alors que l'on peut voir si une politique de l'emploi plus « active » permet de ramener le ratio de chômage de longue durée à un niveau plus proche de la situation initiale, et ce plus rapidement ; en d'autres termes si elle permet de neutraliser les effets transitoires et permanents d'hystérésis. A la fois l'ampleur, la composition et le ciblage de la politique de l'emploi sont susceptibles d'affecter la nature et la vitesse du processus durant la reprise économique. Il est donc intéressant de comparer les expériences des deux pays en la matière.

Chômage de longue durée et reprise économique

L'accroissement des offres d'emploi indique que la reprise économique en Suède a été forte à partir 1984. Cette croissance s'est accompagnée d'une baisse du taux de chômage (voir graphiques 1a et 2a). Le graphique 3a montre que le chômage de longue durée, indifféremment celui de plus de 6 mois ou celui de plus de 12 mois, a suivi un modèle en « boucle » durant la reprise économique. Pendant une certaine période, le ratio de chômage de longue durée a continué à augmenter pour baisser ensuite et revenir à son niveau initial d'avant le ralentissement économique. En France, l'indicateur des offres d'emploi montre que la reprise économique a été plus tardive et moins forte qu'en Suède. Bien que la reprise ait débuté en 1984-1985, le ratio de chômage de longue durée n'a pas baissé avant 1988 (voir graphique 1b et

(25) Le nombre de préretraites pour des raisons liées à la situation sur le marché du travail est passé de 4 000 par an (0,1 % de la population active) au début des années 1980, à un maximum de 11 000 (0,25 % de la population active) en 1985. Il est ensuite descendu à 0.12 % de la population active en 1989.

2a). Ainsi on ne peut pas identifier de modèle en « boucle » complet mais seulement un début de modèle. Dans un premier temps, le ratio de chômage de longue durée a continué à augmenter, aussi bien pour le chômage de plus de 6 mois que pour celui de plus de 12 mois. Dans un deuxième temps, cependant, la reprise a mordu dans le chômage de longue durée, le chômage de plus de 6 mois diminuant avant celui de plus de 12 mois.

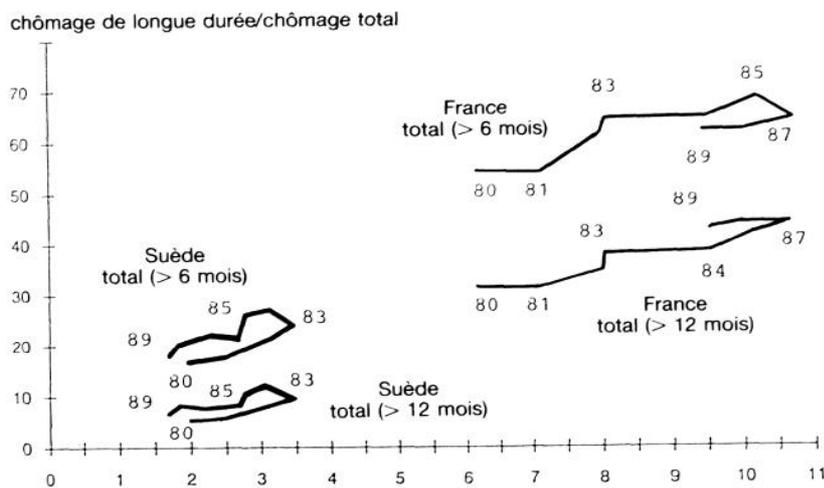
Une désagrégation des données de chômage par classe d'âge (voir graphiques 3b-d) permet d'éclairer encore plus l'impact de la reprise économique sur le chômage de longue durée et de fournir quelques explications aux différents schémas observés. Le chômage a été décomposé par sexe en France, du fait de la divergence importante à la fois du niveau et du taux de croissance du chômage féminin et masculin dans ce pays. Les niveaux et les évolutions du chômage féminin et masculin n'étant pas significativement différents en Suède, seule la décomposition par classe d'âge nous a semblé utile pour ce pays.

Plusieurs conclusions peuvent être tirées de cette désagrégation. La première concerne le taux de chômage de longue durée des femmes en France, qui, comme pour le chômage total d'ailleurs, est plus élevé que celui des hommes. On observe, de même, qu'en période de reprise économique, le modèle en « boucle » est mieux vérifié pour la population masculine, particulièrement pour les 25 à 49 ans, que pour la population féminine.

La seconde conclusion concerne le chômage de longue durée des jeunes. Le graphique 3b montre que la reprise économique initiée en France depuis 1984, a fait apparaître un modèle en « boucle » pour cette catégorie de chômeurs. Le ratio, qui a cru jusqu'en 1984, a continué sa progression en 1985, alors que le chômage des jeunes diminuait, et a ensuite baissé en 1986, avec un an de retard. Depuis, le ratio a régulièrement diminué, en même temps que le chômage des jeunes, mais restait en 1989 à un niveau supérieur à celui du début des années 1980. Il est probable que l'extension des mesures en faveur des jeunes, surtout à partir de 1984, a beaucoup contribué à la baisse du ratio de chômage de longue durée. De même, le développement de ces mesures en Suède explique probablement le retour en 1989 de ce ratio à son niveau initial.

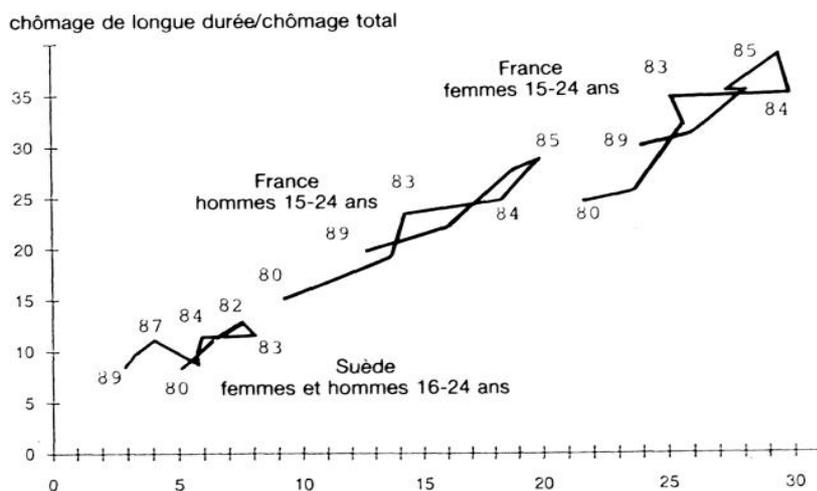
La troisième conclusion concerne la population adulte pour laquelle le graphique 3c fait apparaître clairement un modèle en « boucle » en Suède. En effet le ratio de chômage de longue durée est seulement très légèrement supérieur en 1989 à son niveau initial du début des années 1980. Par contre, il n'est pas possible de mettre en évidence un schéma similaire en France. En effet, le ratio de chômage de longue durée ne décroît pas avant 1988 chez les hommes et 1989 chez les femmes, c'est-à-dire plusieurs années après le début de la reprise économique. De plus, ce ratio reste en 1989 à un niveau nettement supérieur à celui précédant le ralentissement. Une autre particularité de la France réside dans les différences de comportement entre la population féminine et masculine de chômeurs. La reprise économique ne semble pas avoir influencé le chômage total des femmes et le chômage

de longue durée a beaucoup augmenté depuis 1980, à l'exception de 1989. La baisse de 1989 peut s'expliquer par la progression rapide des mesures prises en 1988-1989 en faveur des chômeurs de longue durée, et en particulier des femmes. Ce facteur peut également expliquer la baisse du ratio en ce qui concerne la population des hommes adultes. Ainsi, comparativement à la Suède, l'absence d'effet significatif de la reprise économique sur le chômage de longue durée des adultes est vraisemblablement due à la faiblesse des mesures prises en France, si l'on fait abstraction des dernières années.



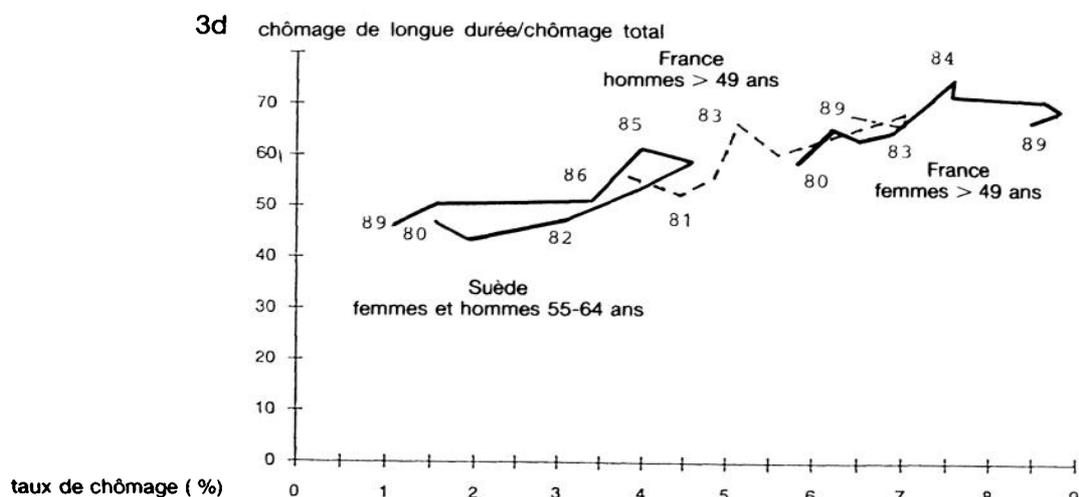
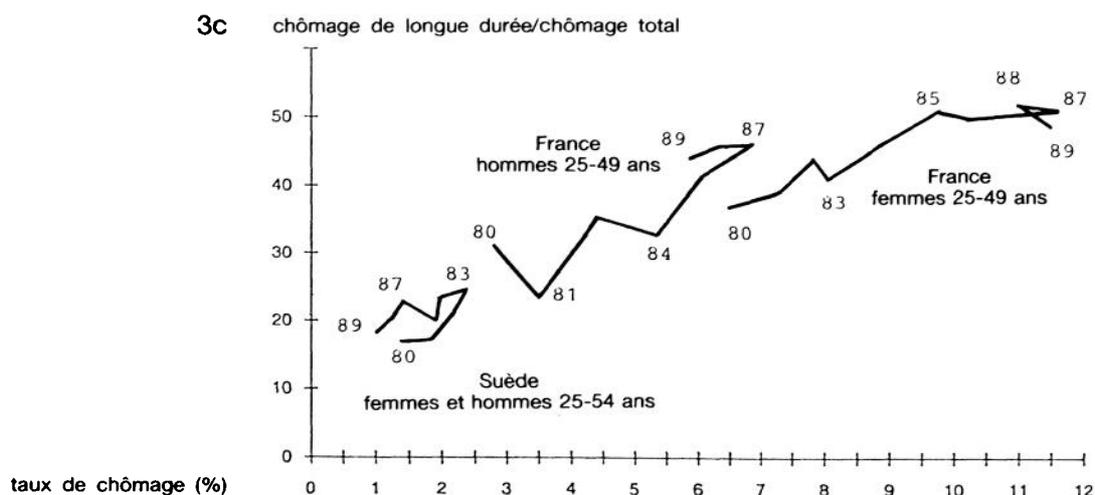
3a - d : Ratios de chômage de longue durée * et chômage total par classe d'âge, 1980-1989

3a



3b

* 12 mois et plus pour la France, et 6 mois et plus pour la Suède.



Sources : Suède : Statistics Sweden, Arbetskraftsundersökningarna (AKU), moyennes annuelles. France : INSEE, Enquête sur l'emploi ; données du mois de mars.

Le graphique 3d fait apparaître des différences de comportement entre les classes d'âge. Le ratio de chômage de longue durée des travailleurs âgés est plus voisin dans les deux pays qu'il ne l'est pour les autres classes d'âge. Ceci est sûrement dû au fait, déjà discuté précédemment, qu'il est plus difficile de neutraliser les effets d'hystérésis pour cette catégorie de chômeurs, ce qui explique le fait que la politique de l'emploi à leur égard ait été peu « active » aussi bien en Suède qu'en France. L'évolution du ratio de chômage de longue durée des travailleurs âgés durant les périodes de reprise économique peut alors être analysée comme reflétant principalement l'impact de la reprise sur l'entrée en chômage de longue durée de cette catégorie de travailleurs, ainsi que le caractère et le développement des mesures « passives ». En Suède, le nombre de chômeurs âgés bénéficiant des

mesures de retraite anticipée, pour des raisons liées à leur situation sur le marché du travail, a augmenté en même temps que le ratio de chômage de longue durée en 1983-1985 ⁽²⁶⁾. Suite à la reprise économique, ce ratio a décru, ainsi que le nombre des retraites anticipées. En France également les mesures de politique « passive » ont contribué à limiter la croissance du ratio de chômage de longue durée des travailleurs âgés. Mais l'impact de la reprise semble avoir été moins fort et le ratio de chômage de longue durée restait supérieur en 1989 à son niveau d'avant le ralentissement, aussi bien pour la population âgée masculine que féminine.

En résumé, l'analyse des typologies de chômage de longue durée en période de reprise économique conforte l'hypothèse que la politique de l'emploi joue un rôle majeur dans le retour du ratio de chômage de longue durée des jeunes et des adultes, à des niveaux proches de leur niveau initial. Pour que le ratio de chômage de longue durée suive un modèle en « boucle » parfait, il semble nécessaire de mettre en place une politique de l'emploi « active » qui limite les effets d'hystérésis et atténue les rigidités du marché de l'emploi et les résistances au déclassement telles que les décrit d'Iribarne (1990). Le choix de l'ampleur, de la composition et du ciblage de la politique de l'emploi est décisif quant aux résultats attendus sur le chômage de longue durée des différentes classes d'âge. Des mesures nombreuses envers les jeunes dans les deux pays ont contribué à limiter à la fois les effets transitoires et permanents de l'hystérésis sur le chômage de longue durée de cette classe d'âge. Cependant, l'obtention de meilleurs résultats en Suède peut s'expliquer par la plus grande ampleur et la plus grande efficacité des mesures prises. La nature des mesures en faveur des jeunes en Suède, où il est davantage mis l'accent sur l'aide à la recherche d'un emploi, sur les emplois temporaires et sur les stages de formation de longue durée, semble plus efficace pour neutraliser les conséquences du processus de sélection des chômeurs et de dépendance vis-à-vis de la durée de chômage écoulée. De la même manière, l'évolution contrastée du chômage de longue durée de la population adulte dans les deux pays, reflète les différences d'ampleur et de nature des mesures en faveur de cette catégorie de chômeurs. C'est en effet pour cette classe d'âge que les politiques en France et en Suède divergent le plus, la première étant moins à même de limiter les effets d'hystérésis. Par contre, en ce qui concerne les travailleurs âgés, l'impact de la politique « active » de l'emploi semble très faible, ce qui peut expliquer qu'en Suède, alors que l'orientation générale de la politique de l'emploi est très « active », on ait eu recours aux politiques « passives » pour cette classe d'âge. Ainsi, un choc de demande ou d'offre qui augmente le flux d'entrée des travailleurs âgés dans le chômage et le ratio de chômage de longue durée a des effets d'hystérésis permanents. Cependant, après un laps de temps, le ratio de chômage de longue durée, est susceptible de retrouver son niveau initial, au fur et à mesure que la situation économique s'améliore et que la cohorte des travailleurs âgés devenus chômeurs suite au choc macroéconomique quitte le marché du travail.

(26) Voir note 25.

Chômage de longue durée et courbe de Beveridge

Notre comparaison des expériences françaises et suédoises conforte l'hypothèse que la conception de la politique de l'emploi a une influence déterminante sur l'évolution du chômage de longue durée. L'efficacité de la politique de l'emploi dépend de sa capacité à influencer les mécanismes d'adaptation des offres et des demandes d'emploi. La politique de l'emploi suédoise est un succès car elle a permis de maintenir un plus grand nombre de chômeurs en état de concourir efficacement sur le marché du travail. Inversement, l'échec de la politique française est d'avoir laissé se développer l'exclusion d'un grand nombre de chômeurs, conduisant ainsi à la détérioration des mécanismes d'ajustement entre offres et demandes d'emploi. De telles différences dans l'évolution du processus dans les deux pays, peut faire l'objet d'une étude plus poussée à l'aide des courbes de Beveridge.

La courbe de Beveridge relie le taux d'offres d'emploi au taux de chômage. La position initiale et la forme de la courbe reflètent le niveau des frictions économiques et l'efficacité des mécanismes d'ajustement sur le marché du travail. Par exemple, une détérioration du processus d'adaptation entre les offres et les demandes de travail provoquera, toutes choses égales par ailleurs, un déplacement de la courbe vers le haut et la droite. Un changement du niveau de l'activité engendrera, toutes choses égales par ailleurs, un déplacement le long de la courbe. Après quelques temps, quand l'activité économique se sera améliorée ou détériorée, le mouvement se renversera et les taux d'offre et de demande d'emploi reviendront à leur position initiale sur la courbe. Il est toutefois possible qu'une détérioration de l'activité économique s'accompagne d'un déplacement de la courbe vers le haut et la droite si la baisse de la demande est à l'origine de l'apparition d'effets d'hystérésis (détérioration des capacités des chômeurs, découragement, etc.)⁽²⁷⁾.

Comment la politique de l'emploi influence-t-elle la courbe de Beveridge ? Tout d'abord, on peut penser que cette politique a un effet sur la position de la courbe en facilitant l'ajustement entre l'offre et la demande sur le marché du travail. Ensuite, qu'elle modifie la pente de la courbe. Comme il a été suggéré précédemment, une intensification de la politique de l'emploi influence la force de la réponse du chômage aux modifications des offres d'emploi, ce qui doit se manifester par un aplatissement de la courbe. Toutes choses égales par ailleurs, les différences de politique de l'emploi entre la France et la Suède, pourraient donc impliquer des positions et des pentes différentes de leurs courbes de Beveridge respectives. Enfin, la politique de l'emploi peut influencer les mouvements de la courbe dans le temps. En répondant rapidement à la récession, la politique de l'emploi est capable de contenir les facteurs qui donnent naissance à l'hystérésis, maintenant la qualité du processus d'adaptation sur le marché du travail et d'éviter un

(27) Pour une analyse plus détaillée de la courbe de Beveridge et des différents facteurs qui l'influencent, voir Blanchard (1989) et Jackman *et al.* (1990), pp 462 à 466.

déplacement de la courbe. A l'opposé, une politique de l'emploi qui ne réussit pas à limiter les effets d'hystérésis, ne sera pas capable d'empêcher un déplacement de la courbe vers le haut et la droite. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les différences de politique de l'emploi entre la Suède et la France devraient induire un déplacement plus grand de la courbe française, qui persisterait après la reprise économique.

Il est difficile d'isoler les effets de la politique de l'emploi dans la mesure où, comme précisé précédemment, les différences d'évolution des courbes de Beveridge entre la France et la Suède durant la période étudiée, peuvent refléter autre chose que les différences de la politique de l'emploi. Premièrement, l'ampleur et la période des chocs ou de la reprise pourraient varier entre les deux pays⁽²⁸⁾. Dans l'absolu, ceci devrait pouvoir être saisi par l'évolution dans le temps du taux des offres d'emploi. On est cependant confronté à deux problèmes. Le premier est celui de la précision des données d'offres d'emploi qui peut laisser à désirer, en particulier dans le cas de la France⁽²⁹⁾. Le second est que la reprise économique en France qui a débuté plus tard et qui a été moins forte qu'en Suède, pourrait ne pas avoir été achevée en 1989. Deuxièmement, il pourrait y avoir d'autres différences que celles de la politique de l'emploi et des effets d'hystérésis, susceptibles d'engendrer un déplacement de la courbe de Beveridge. Ce pourrait être par exemple des différences dans la croissance de la population active, dans l'extension de la durée des allocations chômage, des changements structurels dans les mécanismes d'ajustement entre offres et demandes d'emploi, etc. Tout ceci doit être pris en compte dans l'analyse des résultats.

Les estimations de la courbe de Beveridge, pour la France et la Suède, sont données dans le tableau 3. Elles se réfèrent à la période 1973-1989⁽³⁰⁾. Les taux de chômage et d'offres d'emploi sont définis par rapport à la population active. Nous avons choisi une spécification en logarithme et utilisé une variable offres d'emploi avec retard. Un trend a été introduit afin de tester les déplacements de la courbe de Beveridge.

Les résultats sont largement ceux attendus. Le trend des équations ((1) et (5) du tableau 3) est positif et statistiquement significatif pour la France et non significatif pour la Suède. Ce résultat confirme le déplacement vers le haut et la droite de la courbe de Beveridge en France et sa stabilité en Suède⁽³¹⁾. Les équations (1) et (5) montrent également

(28) Pour une comparaison du développement macroéconomique de la France et de la Suède, voir Bourdet et Jonung (1991).

(29) Voir par exemple Malinvaud (1986), p 212.

(30) Les statistiques françaises d'offres d'emploi ne peuvent être utilisées comme indicateur de l'activité économique avant 1973, car elles reflètent essentiellement l'augmentation du nombre d'agences pour l'emploi dans lesquelles les offres d'emploi sont reportées. Voir Malinvaud (1986), p 212 et Thélot (1985), p 73.

(31) Les positions initiales des courbes de Beveridge sont déterminées par le terme constant. La courbe agrégée suédoise étant plus proche de l'origine que la courbe française, on peut penser que l'ajustement initial sur le marché du travail suédois était meilleur. De tels résultats sont cependant problématiques à cause de l'évaluation approximative du nombre total d'offres d'emploi non satisfaites (voir note 16). Ces imperfections sont moins gênantes quant à l'interprétation des déplacements des courbes de Beveridge.

3. Estimation de la courbe de Beveridge

	France 1973-89				Suède 1973-89			
	(1) ln Un	(2) ln STUn	(3) ln LTUn	(4) ln UnLMP	(5) ln Un	(6) ln STUn	(7) ln LTUn	(8) ln UnLMP
C	1,728(a) (14,328)	1,578(a) (11,821)	0,245 (1,064)	1,919(a) (7,209)	0,936(a) (4,936)	0,747(a) (4,953)	-0,843(a) (3,041)	1,649(a) (8,752)
ln v	-0,286(a) (3,264)	-0,361(a) (4,512)	-0,129 (0,322)	-0,203(a) (2,931)	-0,401(a) (3,927)	-0,403(a) (4,042)	-0,437(a) (2,710)	-0,253(a) (2,330)
ln v - 1	-0,208(a) (2,745)	-0,114(b) (1,888)	-0,638(a) (2,204)	-0,187(a) (3,800)	-0,304(a) (2,969)	-0,210(b) (2,087)	-0,680(a) (4,120)	-0,491(a) (4,505)
trend	0,037(a) (3,889)	0,013 (1,250)	0,076(a) (4,336)	0,044(a) (2,451)	0,005 (0,403)	0,001 (0,085)	0,024 (1,359)	0,001 (0,103)
R2(aj)	0,98	0,96	0,96	0,99	0,89	0,85	0,91	0,87

Variables : Un : taux de chômage ; STUn : taux de chômage de courte durée (inférieur à 12 mois en France et à 6 mois en Suède) ; LTUn : taux de chômage de longue durée (supérieur à 12 mois en France et à 6 mois en Suède); UnLMP: taux de chômage plus politique de l'emploi; v : taux d'offres d'emploi; v₋₁ : taux d'offres d'emploi de l'année précédente.

Notes : (a) et (b) seuils de signification respectivement 5 % et 10 %. Toutes les équations sont corrigées de l'autocorrélation des résidus par la méthode de Cochrane-Orcutt.

Sources : Données annuelles ; offres d'emploi : OCDE, principaux indicateurs économiques. Chômage et politique de l'emploi, voir graphique 1.

que les coefficients des variables offres d'emploi sont plus élevés en Suède qu'en France, ce qui implique que la courbe de Beveridge est plus plate en Suède.

Un autre moyen d'illustrer l'interaction entre hystérésis, politique de l'emploi et processus d'ajustement sur le marché du travail, est de décomposer le chômage en chômage de courte et de longue durée ⁽³²⁾. Les équations (2), (3), (6) et (7) suggèrent que le chômage de courte et de longue durée relèvent de processus différents d'ajustement. Dans les deux pays, le trend n'est pas significatif pour le chômage de courte durée et est beaucoup plus faible que pour le chômage de longue durée. Par contre, il est significatif en France pour le chômage de longue durée et est trois fois plus élevé qu'en Suède ⁽³³⁾. L'importance et la significabilité du trend dans l'équation (3), confirme que le déplacement de la courbe de Beveridge en France est dû à la croissance du chômage de longue durée. L'absence de déplacement vers le haut de la courbe en Suède, malgré les signes d'une certaine détérioration du processus d'ajustement pour le chômage de longue durée (voir équation (7)), est probablement due à la faible augmentation de cette catégorie de chômage dans ce pays ⁽³⁴⁾. Ainsi, la capacité de la politique de l'emploi à limiter le chômage de longue durée explique la stabilité de la courbe de Beveridge en Suède. Une autre conclusion intéressante du tableau 3 concerne les réactions du chômage de courte durée et de longue durée au changement de l'activité, exprimées par la variation des offres d'emploi. Dans les deux pays, il ressort que le chômage de longue durée, à l'opposé du chômage de courte durée, répond davantage à la variable offres d'emploi retardée qu'à la variable non retardée ⁽³⁵⁾. Ceci vient conforter les résultats établis précédemment où il était suggéré que la reprise économique n'influence le chômage de longue durée qu'avec retard. On peut remarquer que ceci est particulièrement vrai pour la France où la variable d'offres d'emploi sans retard n'est pas significative.

Une dernière conclusion intéressante issue du tableau 3, concerne la politique de l'emploi. Les équations (4) et (8) donnent les résultats de l'estimation d'une courbe de Beveridge « étendue », prenant en compte les chômeurs ainsi que les personnes concernées par les diverses

(32) Plusieurs auteurs ont introduit le ratio de chômage de longue durée sur chômage total parmi les variables explicatives dans les estimations des courbes de Beveridge. Voir Budd *et al.* (1988), pp 1083 à 1088 et Jackman *et al.* (1989), p 390. L'endogénéité de la variable de chômage de longue durée rend cependant l'interprétation des résultats de cette approche problématique.

(33) Le trend pour le chômage de longue durée n'est significatif qu'au seuil de 20 % en Suède. Cependant, si l'on augmente le nombre d'observations afin de couvrir la période 1969-1989, on obtient un coefficient du même ordre de grandeur (0.019), mais significatif au seuil de 5 %.

(34) Ceci est cohérent avec les résultats que nous avons obtenus dans une étude précédente qui montrait que le taux de chômage naturel de longue durée (NAIRLU) et non pas le taux de chômage naturel (NAIRU), a crû en Suède. Voir Bourdet et Persson (1990), pp 67 à 69.

(35) Il est assez naturel d'attendre une réaction à la reprise économique du chômage de longue durée plus lente que celle du chômage de courte durée, dans la mesure où il faudra quelque temps (12 mois en France et 6 mois en Suède du fait de la définition utilisée) pour qu'une diminution du flux d'entrée dans le chômage se traduise par une baisse du flux d'entrée dans le chômage de longue durée.

mesures de la politique de l'emploi ⁽³⁶⁾. L'équation (8) montre que la politique suédoise a été remarquablement flexible. Le trend n'étant pas significatif, cela veut dire que le contrôle réussi du chômage n'a pas été obtenu par l'accroissement continu des mesures de la politique de l'emploi. Le volume de la politique de l'emploi a été rapidement et massivement ajusté aussi bien aux ralentissements qu'aux améliorations de l'activité économique, ce qui explique que la courbe de Beveridge « étendue » soit restée stable dans le temps.

Conclusions

L'étude comparative présentée dans cet article montre que la politique de l'emploi a bien une influence sur le taux de chômage. Ceci confirme les résultats de l'étude agrégée de Jackman *et al.* (1990) sur l'action de la politique de l'emploi, mais approfondit la connaissance des mécanismes qui conduisent à ces résultats. La politique de l'emploi permet d'agir efficacement sur les phénomènes d'hystérésis, et notre article montre que non seulement l'ampleur mais aussi la composition et le ciblage de cette politique, affectent l'évolution et les formes du chômage.

Au niveau agrégé, les différences de conception (importance, composition et ciblage) de la politique de l'emploi française et suédoise, se traduisent par des différences d'évolution du chômage de longue durée en réaction aux chocs macro-économique et à la reprise de l'activité, ainsi que par des différences dans les courbes de Beveridge des deux pays. En Suède, la conception de la politique de l'emploi, parallèlement à la reprise économique, a contribué à un retour rapide du ratio de chômage de longue durée à son précédent niveau et à la stabilité de la courbe de Beveridge. La politique de l'emploi en France n'a pas réussi dans la même mesure à limiter les effets d'hystérésis et les résistances au reclassement sur le marché de l'emploi, ni à contenir la croissance du ratio de chômage de longue durée. Ceci s'est traduit par une réponse plus lente et plus limitée du chômage de longue durée à la reprise économique et à un déplacement vers le haut et la droite de la courbe de Beveridge. Il est intéressant de remarquer que les résultats suédois n'ont pas été obtenus au prix d'un déplacement de la courbe de Beveridge « étendue » (c'est-à-dire par une extension durable du nombre de personnes concernées par la politique de l'emploi).

Des conclusions intéressantes émergent également de l'analyse de la politique de l'emploi et des effets d'hystérésis à un niveau désagrégé. La politique de l'emploi est différente selon les classes d'âge. En ce qui concerne les jeunes, une politique de l'emploi « active » a été choisie dans les deux pays, en France plus particulièrement en fin de période, ce qui a eu pour effet une limitation à la fois des effets

(36) La politique de l'emploi suédoise (comme française) fait abstraction des mesures en faveur des handicapés.

transitoires et permanents d'hystérésis. Les différences ont été par contre plus grandes en ce qui concerne la population adulte, la Suède étant davantage caractérisée par une politique « active » et la France par une politique « passive ». L'interaction de ces politiques et des rigidités spécifiques au marché du travail de ces deux pays a eu un impact très différent sur le chômage de longue durée de la population adulte. C'est pour cette classe d'âge qu'une politique « active » produit les meilleurs résultats en terme de lutte contre le chômage de longue durée. En ce qui concerne les travailleurs âgés, les possibilités d'une politique « active » semblent par contre plus réduites.

L'influence de la politique de l'emploi est loin d'être négligeable. Ceci est illustré par le cas suédois où la politique de l'emploi a efficacement permis de contenir la croissance continue du chômage de longue durée. En supposant la politique de l'emploi française aussi efficace, l'équation (1) suggère que le taux de chômage en France aurait été de 1,8 points inférieur en 1989, et le nombre de chômeurs plus faible de 400 000. Ce chiffre représente plutôt une borne inférieure dans la mesure où il ne prend pas en compte la manière dont la politique de l'emploi accélère les réactions du chômage au moment de la reprise économique, (cet effet illustré précédemment est pris en compte par les variables offres d'emploi dans le tableau 3). Mais, il est cependant évident que le transfert d'une politique de l'emploi d'un pays à l'autre n'est pas aussi simple. En effet, certaines de nos conclusions, comme d'ailleurs certaines recherches à caractère plus sociologique (voir par exemple d'Iribarne (1990)), montrent que la conception de la politique de l'emploi est en grande partie endogène et que les différences d'un pays à l'autre reflètent différents modes de fonctionnement des marchés du travail aussi bien que différentes formes d'organisation des sociétés.

Références bibliographiques

- BLANCHARD O.J., 1989 : « Two Tools for Analyzing Unemployment », NBER Working Paper n° 3168.
- BJÖRKLUND A. et HOLMLUND A., 1989 : « Effects of Extended Unemployment Compensation in Sweden », in B.A. GUSTAFSSON and N.A. KLEVMARKEN (eds), *The Political Economy of Social Security*, Elsevier Science Publishers B.V. (North-Holland), Amsterdam.
- BOURDET Y. et PERSSON I., 1990 : « Long-Term Unemployment in a Recovering Economy », *Review of Labour Economics and Industrial Relations*, Vol. 4, n° 2.
- BOURDET Y. et JONUNG L., 1991 : « Economic Performance and Stabilization Policies in France and Sweden » 1970-1990, *Skandinaviska Enskilda Banken Quarterly Review*, n° 1-2.
- BUDD A., LEVINE P. et SMITH P., 1988 : « Unemployment, Vacancies and the Long-Term Unemployed », *The Economic Journal*, Vol. 98.
- BURDA M., 1988 : « Wait unemployment » in Europe », *Economic Policy*, n° 7.

- CALMFORS L. et NYMOEN R., 1990 : « Real Wage Adjustment and Employment Policies in the Nordic Countries », *Economic Policy*, Vol. 5, n° 2.
- CORNILLEAU G., FITOUSSI J.-P. et FORSÉ M., 1989 : « Emploi et chômage », in J.-M. Jeanneney (ed.), *L'économie française depuis 1967*, Seuil, Paris.
- CORNILLEAU G., MARIONI P. et ROGUET B., 1990 : « Quinze ans de politique de l'emploi », *Observations et diagnostics économiques*, n° 31.
- D'IRIBARNE P., 1990 : *Le chômage paradoxal*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Dossiers statistiques du travail et de l'emploi 1990a* : « Quinze ans de politique d'emploi », N° 62, septembre 1990.
- Dossiers statistiques du travail et de l'emploi 1990b* : « Bilan de l'emploi 1989 », N° 63-64, septembre 1990.
- FITOUSSI J.-P. et MUET P.-A., 1989 : « French Economic Policy in the Eighties », *Rivista di Politica Economica*, Vol. 79, n° 4.
- FLORENS J.-P., FOUGÈRE D. et WERQUIN P., 1990 : « Durées de chômage et transitions sur le marché du travail », *Sociologie du travail*, Vol. 32, n° 4.
- JACKMAN R., LAYARD R. et PISSARIDES C., 1989 : « On Vacancies », *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, Vol. 51.
- JACKMAN R., PISSARIDES C. et SAVOURI S., 1990 : « Labour market policies and unemployment in the OECD », *Economic Policy*, Vol. 5, n° 11.
- JOHANNESSON J., 1989 : *On the Composition and Outcome of Swedish Labour Market Policy*, EFA, Swedish Ministry of Labour : Stockholm.
- KLUNDERT T. van de, 1990 : « On Socioeconomic Causes of « Wait Unemployment » », *European Economic Review*, Vol. 34, n° 5.
- LÖFGREN K.G. et ENGSTRÖM L., 1989 : « The Duration of Unemployment : Theory and Empirical Evidence », in B. HOLMLUND, K.G. LÖFGREN and L. ENGSTRÖM, *Trade Unions, Employment and Unemployment Duration*, Oxford University Press, Oxford.
- MALINVAUD E., 1986 : « The Rise of Unemployment in France », *Economica*, Vol. 53.
- MARCHAND O. et REVOIL J.-P., 1981 : « Emploi et chômage : bilan fin 1980 », *Economie et Statistique*, n° 130.
- OECD 1983 : *Employment Outlook*, September, Paris.
- OECD 1988 : *Measures to Assist the Long-Term Unemployed*, Paris.
- OECD 1990a : *Employment Outlook*, July, Paris.
- OECD 1990b : *Labour Market Policies for the 1990s*, Paris.
- SOU 1990 : « Statens offentliga utredningar », *Perspektiv på arbetsförmedlingen*, n° 31, Stockholm.
- THÉLOT C., 1985 : « La croissance du chômage depuis vingt ans : interprétations macroéconomiques », *Economie et Statistique*, n° 183.